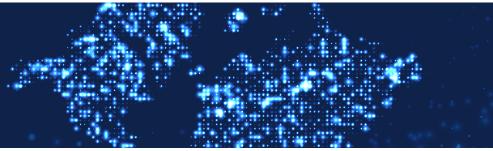


en assurance vie **

Flash



Juillet-Août 2023

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre Flash de juillet-août :

- 1. Départ en retraite de notre directeur commercial Monsieur Dominique Rigaud
- 2. Les Journées du Courtage
- 3. Trophée de Golf de l'assurance Lyonnaise la performance de l'un de nos partenaires
- 4. Envoyer ses ordonnances à votre pharmacie via la messagerie sécurisée « Mon espace santé » (Source Prévissima)
- 5. Le rapport annuel du Médiateur
- 6. Plongeon glacé et Taxe foncière : le fisc a recensé plus de 120 000 piscines non déclarées
- 7. Optimum Gestion Financière : Le grand écart économique

Voici nos nouvelles pour les 2 mois d'été et nous vous retrouverons pour notre prochain flash en septembre ; d'ici là toute l'équipe d'Optimum Vie vous souhaite un bel été.



Chers Partenaires,

Nous tenons à vous faire part du départ en retraite de notre directeur commercial Monsieur Dominique Rigaud.

Avec un peu plus de 24 ans de présence chez Optimum Vie il a été un des artisans du développement de notre réseau courtage et plus généralement du développement de notre compagnie ces 20 dernières années.

Il aura accompagné bon nombre d'entre vous dans de nombreuses régions de France, et aura ainsi contribué à faire connaître notre maison, sa gamme, ses particularités et son état d'esprit.

Il restera encore avec nous pendant un certain temps mais de façon plus « légère » afin de nous accompagner dans quelques tâches ou dossiers dont il a la maitrise.

Nous lui souhaitons le meilleur pour les années à venir et le remercions vivement pour son engagement aux cotés d'Optimum Vie pendant toutes ces années.

Luc Pomerleau - DGA

Les Journées du Courtage

C'est notre rendez-vous incontournable de la rentrée depuis désormais plus de 20 ans ! Aussi nous vous invitons à retenir les dates des mardi 19 et mercredi 20 septembre au Palais des congrès de Paris.

Comme à l'accoutumée nous serons ravis de vous y accueillir sur le **stand n° P27** (Hall Paris).

Au plaisir de vous retrouver pour ce rendez-vous incontournable du monde du courtage.



Trophée de Golf de l'assurance Lyonnaise la performance de l'un de nos partenaires

Le 29 juin dernier nous participions comme chaque année au Trophée de Golf de l'Assurance Lyonnaise qui réunit depuis maintenant plus de 30 ans les acteurs de l'assurance de Rhône Alpes autour du tournoi de golf ou de l'initiation suivi d'un cocktail dinatoire avec quelques 500 participants.





Nous sommes heureux de saluer la performance de notre partenaire Monsieur Karim Bouafia (Cab Assurances Finance) qui, sous les couleurs Optimum, a réalisé une superbe performance en terminant 1^{er} du tournoi avec un magnifique score de 65 (-7) soit 7 coups sous le par... les spécialistes apprécieront.

Toutes nos félicitations!

Monsieur Karim Bouafia, à la droite sur cette photo.

Envoyer ses ordonnances à votre pharmacie via la messagerie sécurisée « Mon espace santé » (Source Prévissima)

Depuis le début du mois de mai, les 8,6 millions de personnes ayant activé « Mon espace santé » peuvent envoyer directement leurs ordonnances à leur pharmacie via leur messagerie sécurisée.

Développée par les syndicats de pharmaciens et l'Assurance Maladie, cette fonctionnalité permet de sécuriser et de faciliter les échanges entre les professionnels de santé et leurs patients.

Pourquoi utiliser la messagerie sécurisée ?

Pour rappel, « Mon espace santé » est généralisé depuis le 1^{er} janvier 2022. Cet espace numérique favorise la conservation de l'ensemble des informations de santé dans un espace sécurisé.

Ce dernier comprend également une messagerie sécurisée. Elle permet d'échanger avec les professionnels de santé des documents utiles à la prise en charge et au suivi médical des patients.

Depuis le mois de mai, ce service numérique a intégré une nouvelle fonctionnalité : grâce à la messagerie intégrée, les patients peuvent désormais transmettre leurs ordonnances directement à leur pharmacie sans avoir à passer par leur boite mail personnelle, moins sécurisée.

D'après la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), la messagerie sécurisée « respecte un haut niveau d'exigences en matière de protection et de confidentialité des données de santé ».

Comment utiliser la messagerie sécurisée ?

Cette nouvelle fonctionnalité est disponible à la fois sur le site internet monespacesanté.fr et depuis l'application mobile dédiée. Ce service est accessible à tous les assurés.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut :

- 1. Activer « Mon espace santé » à l'aide de sa Carte vitale (ou se connecter s'il est déjà activé) ;
- 2. Rechercher l'ordonnance ou tout document ajouté par un professionnel de santé sur l'espace « Mes documents » ;
- 3. Transmettre ce document à la pharmacie de son choix (parmi celles proposées à partir de son historique de santé ou par recherche).



Cette nouvelle fonctionnalité doit permettre aux pharmacies d'anticiper la préparation de la délivrance et la commande éventuelle de médicaments ou de dispositifs médicaux. Elles pourront ainsi consacrer davantage de temps de conseil et d'accompagnement aux patients.

À noter que seules les pharmacies équipées d'une BAL MSSanté organisationnelle référencée dans l'annuaire santé géré par l'Agence du Numérique en santé (ANS) pourront recevoir et consulter les ordonnances partagées via la messagerie sécurisée.

Le rapport annuel du Médiateur



Chaque année, le Médiateur présente au collège de l'Autorité des marchés financiers un rapport dans lequel il établit le bilan de son activité. Ce rapport est rendu public et fait l'objet d'une présentation à la presse.

Le 1^{er} juin 2023, Marielle Cohen-Branche, médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF), a présenté lors d'une conférence de presse son rapport pour l'année écoulée. Le nombre de demandes qui lui ont été adressées est resté très élevé et le nombre d'avis proposés a atteint un niveau sans précédent. Les litiges liés aux PEA, en particulier leur transfert, ont été le premier motif de saisine pour la deuxième année consécutive.

https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/le-mediateur-son-bilan-ses-actions/le-rapport-annuel-du-mediateur

Plongeon glacé et Taxe foncière : le fisc a recensé plus de 120 000 piscines non déclarées

Le fisc a découvert plus de 120 000 piscines non déclarées cette année, soit une perte comprise entre 40 et 50 millions d'euros.

Pour les trouver, l'administration fiscale a utilisé l'intelligence artificielle.

En effet un logiciel d'intelligence artificielle développé par Capgemini avec Google a permis de détecter les bassins non déclarés.

La Direction générale des finances publiques espère récolter entre 40 et 50 millions d'euros de taxes foncières supplémentaires.

Pour rappel : une piscine est imposable au titre de la taxe foncière si elle fait plus de 10 m² et qu'elle ne peut être déplacée sans être démolie. Les contribuables concernés ont reçu ou vont recevoir prochainement un mail ou une lettre de la Direction générale des finances publiques les invitant à régulariser leur situation.

À réception, ils disposeront de trente jours pour déclarer leur piscine sur **impots.gouv.fr** via le service « Biens immobiliers ». Et renseigner la date d'achèvement du bassin, sa surface, ses caractéristiques...

Le fisc va continuer ainsi ses investigations pour débusquer maintenant les extensions ou maisonnettes construites sans permis, à suivre...



Optimum Gestion Financière : Le grand écart économique

UL'économie américaine ne s'essouffle pas

Le dernier mois qui s'est écoulé a vu se succéder un bon nombre de surprises positives dans les publications d'indicateurs économiques aux États-Unis. En effet, la croissance du Produit intérieur brut (« PIB ») a été revue à la hausse pour le 1er trimestre à 2 % en rythme annualisé contre 1,3 % précédemment. Par ailleurs, la hausse des prix à la consommation à 4 % en mai, contre 4.9 % le mois précédent, confirme le ralentissement de l'inflation. La dynamique de l'emploi bien gu'étonnamment robuste ralentit avec seulement 209 000 emplois créés en juin contre 306 000 en mai et 230 000 attendus par les économistes. L'indicateur d'activité du secteur manufacturier (« ISM ») rebondit pour le 6ème mois consécutif et reflète une insolente résilience de l'économie américaine à la politique monétaire restrictive de la Réserve fédérale américaine (« Fed »).

Cette robustesse inquiète la *Fed*. En effet, la publication du compte-rendu de la réunion de politique monétaire confirme le ton restrictif de l'institution dans un contexte d'inflation toujours élevée et un marché de l'emploi presque en surchauffe. Elle revoit à la hausse ses prévisions de croissance et d'inflation et à la baisse ses perspectives sur le taux de chômage. Alors que les investisseurs anticipaient une pause prolongée dans la hausse du taux directeur de la *Fed*, une hausse de 0,25 % au mois de juillet est maintenant très probable.

La zone euro est à la traîne

En zone euro, la tendance est bien moins bonne. En effet, la croissance du *PIB* des deux premiers trimestres de l'année a été négative à -0,1 % indiquant l'entrée en récession « technique » de la zone euro. Par ailleurs, les indicateurs d'activité *PMI* des services et du secteur manufacturier se dégradent et certains s'établissent en zone de contraction sur le mois de juin. Toutefois, l'inflation poursuit son ralentissement en juin et s'établit à 5,5 % sur un an en juin contre 6,1 % en mai. Cependant, elle est encore principalement expliquée par la diminution des prix de l'énergie alors que les composantes liées aux biens et aux services sont quasiment stables.

Dans un contexte de politique monétaire de plus en plus restrictive et entraînant les taux d'intérêt à la hausse, certains marchés immobiliers européens commencent à souffrir. En Allemagne, selon les chiffres publiés fin juin par l'office fédéral de la statistique *Destatis*, les prix de l'immobilier ont chuté de 6,8 % entre la fin du 1^{er} trimestre 2023 et le 1^{er} trimestre 2022.

Deux maladies, un seul remède?

Le 1^{er} semestre de cette année a été le théâtre d'une divergence marquée entre les économies nord-américaines (États-Unis et Canada) et les économies de la zone euro. Alors qu'un atterrissage en douceur de l'économique américaine est de plus en plus probable au vu des dernières publications macroéconomiques, ce scénario est beaucoup moins plausible en zone euro où une récession plus marquée est envisageable.

Malgré des contextes économiques bien différents, les discours de la *Banque Centrale Européenne* (« *BCE* ») et de la *Fed* sont étonnamment alignés. Les institutions comptent encore relever leurs taux directeurs et les maintenir à des niveaux élevés pendant une période plus longue qu'anticipée.

Conséquences pour les marchés

Dans le scénario d'un ralentissement économique provoqué par les banques centrales et après une bonne performance des marchés actions sur le 1^{er} semestre, le retour aux fondamentaux est nécessaire. Sans même aborder la probabilité et l'ampleur d'une récession, il est indéniable que nous sommes entrés en phase de normalisation de l'économie se traduisant par un ralentissement des tendances d'activité. Il est donc essentiel de rester vigilants et de sélectionner les sociétés dotées de modèles économiques de qualité et de bilans sains, qui offrent le plus de visibilité.

Cette philosophie de sélection est au cœur de nos fonds depuis de nombreuses années, indépendamment du contexte. Ainsi, nos fonds actions *Optimum Actions*, *Optimum Actions Internationales* et *Optimum Actions Canada* bénéficient d'une exposition aux valeurs de qualité. Par ailleurs, dans notre fonds obligataire *Optimum Obligations*, nous privilégions les obligations d'émetteurs de qualité supérieure et profitons des taux d'intérêt élevés pour construire un coussin de rendement sur les prochaines années.

Performances 2023*	Fonds	Indice
Optimum Actions	6,0	7,5
Optimum Actions Internationales	6,7	8,8
Optimum Patrimoine	3,9	5,5
Optimum Obligations	0,4	0,7
Fonds Optimum Actions Canada (R)	3,6	3,2

^{*}Nettes de frais de gestion au 7 juillet 2023

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles75008 Paris, France+ 33 1 44 15 81 81

optimumvie.froptimumvie.fr/linkedin

